

Conférences de la souveraineté alimentaire Région Auvergne-Rhône-Alpes



**Synthèse régionale – Groupe sectoriel
Viticulture & Cidre**

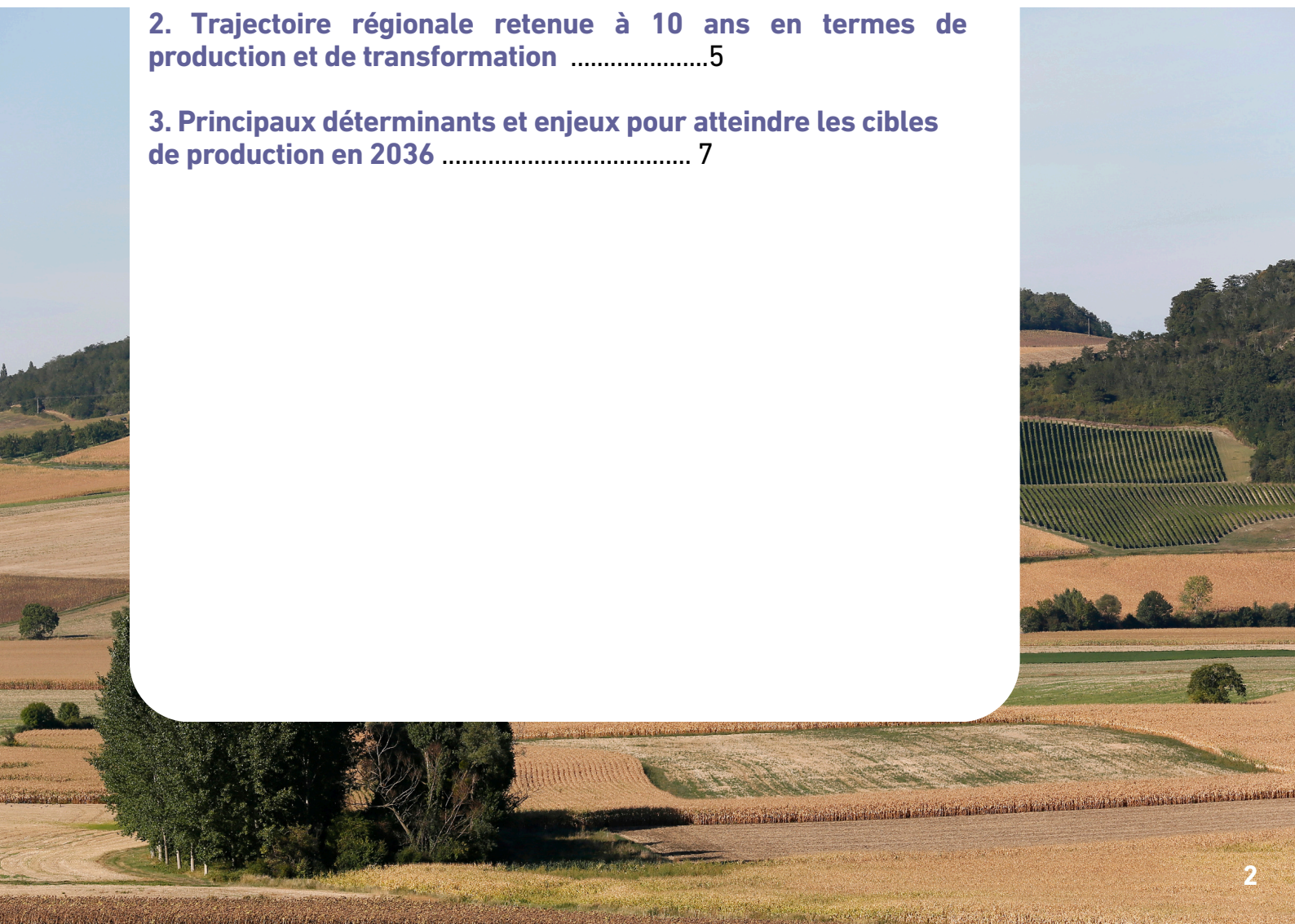




Cette synthèse a été réalisée en compilant les différentes contributions émises par les acteurs régionaux dans le cadre du questionnaire en ligne et les conclusions du groupe sectoriel Viticulture et Cidre qui s'est réuni le 16 juin 2026 à Saint-Priest-en-Jarez (42) sous la présidence de Ludovic Walbaum.

SOMMAIRE

1. Situation régionale actuelle	3
2. Trajectoire régionale retenue à 10 ans en termes de production et de transformation	5
3. Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036	7



1. SITUATION RÉGIONALE ACTUELLE

Viticulture :

Chiffres clés (2023) :

- **636 000 000 €** de chiffre d'affaire
- **4e** production régionale
- **48 000 ha** en production, 50 % surface régionale en productions permanentes
- **2 300 000 hL** en moyenne sur 5 ans (2 600 000 hL en 2016)
- **44 AOP** et **13 IGP** : **97 %** production sous SIQO, majoritairement rouge
- **9 420 déclarants** de récolte, 5 300 exploitations professionnelles
- **1 500 caveaux ouverts** dont plus de 500 labellisés "Vignobles & Découvertes"
- **50 %** des vignobles sont engagés dans des démarches environnementales (HVE et Agriculture Biologique) Chiffre 2025 de l'Agence Bio : Région Auvergne-Rhône-Alpes : **4 ème vignoble bio** de France (**12 115ha**) **soit 25% en 2025**
- **310 000 000 de bouteilles** vendues (jusqu'à 40 % à l'export)
- **10 000 emplois** directs, 30 000 indirects

À l'instar de la situation observée à l'échelle nationale, la filière viticole régionale connaît une **conjoncture économique difficile**, en raison de l'évolution des modes de consommation et d'achat. Le **contexte géopolitique et l'instabilité des marchés internationaux impactent également la filière**, qui réalise une partie significative de son chiffre d'affaires à l'export.

La filière viticole est par ailleurs confrontée aux effets croissants du **changement climatique** (sécheresse, excès d'eau, grêle...) ainsi qu'à la pression sanitaire exercée par certains ravageurs et maladies (mildiou, flavescence dorée...) qui affectent à la fois la production et la qualité des produits.

Dans ce contexte, le dispositif arrachage de vignes financé par FranceAgriMer pour la campagne 2024-2025 a conduit à l'arrachage de **1 242 ha** en Auvergne-Rhône-Alpes (**365 dossiers**).

À l'échelle nationale, ce dispositif a concerné **5 270 dossiers** pour une surface totale de **26 090 ha**. Le dispositif 2026-2027 devrait conduire à l'arrachage d'un millier d'hectare supplémentaire. Ainsi 5% du vignoble aura fait l'objet d'un arrachage aidé sur les **2 campagnes**.

S'agissant des vignes mères de porte greffe, la région Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré **9 dossiers** d'arrachage portant sur **27,5 ha**, contre **100 dossiers** au niveau national pour **251,2 ha**.





Forces :

- Diversité d'appellations, d'images et d'interconnexion des filières (vin fromages viande par ex)
- Positionnement qualitatif et toujours dans les gammes plébiscitées par le consommateur
- Capacité d'innovation : réseaux techniques, expérimentations (plusieurs dossiers Vitilience impliquant des acteurs de la région).
- Atouts territoriaux : fort potentiel œnotouristique, proximité des grandes métropoles (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne) pour la reconquête des consommateurs, pôles d'attraction touristiques (Alpes, Massif Central) : Label "Vignobles & Découvertes" déployé sur toute la région

Bon ancrage à l'export et particulièrement pour certains bassins (Rhône septentrional, Beaujolais) :

- Fort positionnement Bio notamment chez les jeunes et vente directe développée apparaissant comme un moteur dans la reconquête du consommateur
- Comitologie à l'échelle de la région administrative (comité vin) : rôle clé fédérateur, vision collective des enjeux notamment sur la nécessité de s'adapter au consommateur
- Interprofessions et syndicats (ODG) dynamiques et engagés
- Initiatives en cours pour adapter le tissu coopératif (performance coop financée par la région) 25 coopératives déjà engagées sur la quarantaine du territoire.
- Large éventail de soutiens financiers et politiques de la filière (État, Région, Europe, collectivités)
- Le métayage historique dans certains vignobles peut favoriser l'installation de jeunes à moindre frais et à moindre risque avant d'envisager une réelle transmission.

Faiblesses :

- Vulnérabilité climatique : chaleur, sécheresse, aléas extrêmes (grêle, gel)
- Pression foncière en zones péri-urbaines, difficultés d'agrandissement/installation
- Pression sanitaire (maladies, réduction phytos, ZNT)
- Vieillesse des exploitants, difficultés de transmission, abandons (risque sanitaire, incendie, inondations) et perte d'attractivité/baisse des installations
- Métayage historique dans certains vignobles réduisant l'accès aux aides et les capacités d'investissement. Fermage rendant vulnérable les exploitants en cas de crise (loyer du)
- Difficulté de la pépinière, risque pour le patrimoine génétique



Cidriculture :

La région n'est pas une grande région productrice de cidre et il n'existe pas de données sur les surfaces et volumes produits.

La production repose principalement sur des petits vergers avec transformation à la ferme et cidreries artisanales, dans une logique de diversification et de valorisation locale, davantage qu'une production de masse. On retrouve des productions dans le Beaujolais vert, les Monts du Lyonnais, dans les 2 Savoie, l'Ardèche et le Livradois-Forez.

2. TRAJECTOIRE RÉGIONALE RETENUE À 10 ANS EN TERMES DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION



Rappel des objectifs nationaux

Vin :

- **Adapter** l'offre à la demande et aux évolutions sociétales
- **Réduire** volumes structurellement excédentaires
- **Offensive export**
- **Innovation** variétale
- **Développer** de nouveaux segments (no/low alcool, vins de France)

Cidre :

- **Adapter** la filière au changement climatique aux attentes sociétale, à l'augmentation des coûts de production et à l'évolution de la demande des consommateurs
- **Développer** des produits no/low alcool

Positionnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à cette trajectoire :

Viticulture :

La filière est organisée au niveau régional au sein du Comité Vin qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière au niveau régional et définit avec elle les orientations stratégiques de la région, les **2 axes de travail** principaux sont les suivants :

La sécurisation de la production en travaillant sur :

- le renforcement de la résilience agronomique et l'adaptation au dérèglement climatique,
- l'attractivité du métier et les transmissions,
- une meilleure acceptabilité sociétale et environnementale (poussée du bio et du label HVE).
- la sécurisation économique de la production et de la pépinière

L'adaptation de l'offre à la demande à travers :

- La compréhension de l'évolution des consommateurs et des modes de consommation, nécessitant une évolution des vins (volet cahier des charges) et de son image
- le potentiel oenotouristique de la région et l'apport de la viticulture dans la résilience des territoires, un pilotage coordonné des événements,
- l'accompagnement des vendeurs et leur montée en compétence sur le terrain du marketing
- une redéfinition de la géographie des marchés.

Cidre :

Acteurs relativement peu nombreux et dispersés dans la région, fédération plus difficile.

Les **deux filières cidre vin** peuvent se rejoindre : **agroforesterie, mutualisation des équipements** (extraction des jus, embouteillage), produits d'appel réciproques).



3. PRINCIPAUX DÉTERMINANTS ET ENJEUX POUR ATTEINDRE LES CIBLES DE PRODUCTION EN 2036 :



1. Assurer la viabilité économique

Adaptation aux demandes du consommateur	Adapter les vins (puissance, arôme, TAV, compréhensibilité) Développer des segments complémentaires aux AOP/IGP : vins aromatisés, mousseux, produits nolow, mixologie, etc.), en cohérence avec les attentes marché et en lien avec la concurrence des autres boissons alcoolisées Grand Public. Repenser le packaging (mode de consommation mobiles, modernisation, images réseaux sociaux etc.) Reconquête des populations désengagées du vin (25-40 ans) (mode de vie, image du vin) Réorienter une partie de la récolte vers du jus de raisin au lieu de désalcooliser
Compétitivité	Consolider les débouchés export pour les bassins déjà positionnés (Côtes du Rhône septentrionales, crus) et ouvrir de nouveaux marchés pour des segments aujourd'hui en difficulté. Développer les circuits courts (vente directe, cavistes, restaurants, œnotourisme, épiceries produits locaux et/ou Bio le cas échéant, ...) pour une partie des volumes, notamment pour les vignobles à forte identité territoriale et pour le cidre Développer les compétences commerce/marketing
Renforcement des structures économiques collectives	Accompagner la réorganisation du tissu coopératif (fusions, optimisation spécialisation / diversification), montée en compétences marketing/export) Soutenir les interprofessions (Inter Rhône, Inter Beaujolais, Savoie/Bugey, etc.) dans la data, la promotion collective, les études de marchés, l'export, l'œnotourisme. Intégrer le cidre dans la Valeur de la Production Commercialisée pour le soutien aux organisations de producteur
Autre : Ancrage territorial et œnotourisme	Valoriser le potentiel œnotouristique comme vitrine du vin et source de revenu complémentaire (vente sur place, prestations touristiques, hébergement, restauration, événements). Valoriser le potentiel promotionnel que représente JO2030 Alpes.



2. Satisfaire les besoins sous-jacents aux ambitions de production

Moyens humains (quantité et formation)

Accompagner le renouvellement des générations : attractivité du métier (stage ?), dispositifs d'aide à l'installation, mobilisation du foncier, sécurisation de la viabilité des projets, accompagnement des transmissions.

Nouveaux parcours de formation ayant recours à la réalité virtuelle, formateur en technologies de pointe (Experts-associés ?), apprendre à valoriser les invendus, adaptation agronomique au changement climatique, relocalisation des vignes (avec modèle économique).

Besoin de formation des professionnels et des formateurs aux nouveaux outils (XR, AI, agroécologie). Rôles des supports de formation dans les établissements d'enseignement agricole (EA/AT).

Rechercher l'adhésion dans la formation plutôt que par injonction. Rôle des influenceurs/prescripteurs. Campagne de communication comme pour l'Armée ou le BTP où sont mis en avant tous les corps de métier (robotique, gestion...).

Dans le cadre de la LOSARGA, la DRAAF-SRFD coordonne avec la Chambre régionale d'Agriculture un plan d'action territorialisé pour l'enseignement agricole. Il s'agit de mobiliser les **4 composantes de l'enseignement agricole** (public : Natur'Académie/privé : CNEAP, MFR, UNREP) sur l'attractivité de plus de **70 formations** (dites "Formations LOSARGA") qui permettent de qualifier et diplômer les apprenants dans la production agricole et la transformation agro-alimentaire afin d'atteindre **+30% d'apprenants** en 2030 (base 2022). Dans le cadre du diagnostic préalable au plan, il a été acté que la carte des formations agricoles sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes était complète et bien répartie. L'enjeu reste donc l'attractivité avec des problématiques différentes selon les filières agricoles.

Investissement

Réviser/approfondir les dispositifs OCM (future PAC) :

- **Adaptation** au climat, restructuration qualitative, conversion vers segments porteurs (c'est déjà le cas pour la restructuration, reconversion variétale par plantation).
- **Investissements** pour accueillir du public,
- **moderniser** les outils de productions,
- **investissements** dans les nouveaux produits, packaging.





Accès aux ressources (eau, foncier, ...)	Accompagnement des installations avec des montages de certaines coopératives pour faciliter l'accès au foncier ou aux outils de production (Projet de la Grange Charton). Travail préalable pour mettre à plat les conditions et priorités d'accès à la ressource en eau
Logistique	Développer les infrastructures locales pour limiter les coûts et impacts du transport inter régional
Accompagnement réglementaire et administratif	Adapter la réglementation au contexte (ex recrutement des saisonniers) Simplifier et rendre lisible le cadre : Éviter les surtranspositions franco-françaises, garantir la lisibilité réglementaire (phyto, ZNT, environnement, irrigation) et donner de la visibilité temporelle. Adapter la réglementation UE et française pour faciliter l'innovation et l'usage de nouveaux produits/techniques (drones ?). Gagner en souplesse mise à jour des cahiers des charges des appellations pour faciliter l'adaptation (climat / marché / cépage) Poursuivre les chantiers de simplification (dématérialisation, simplification des textes, normalisation des termes entre dispositifs)
Recherche et innovation	Soutenir la R&D variétale et agronomique (cépages/varieties résistant.e.s, porte-greffes adaptés à la sécheresse, techniques agroécologiques, systèmes bas intrants, alternative cuivre) et le transfert aux vignerons/aborniculateurs Consolider et déployer la stratégie développée dans VITILIENCE (3 dossiers vitilience en cours) Consolider la stratégie développée dans le PNDV (Plan national de durabilité du vignoble) Appuyer techniquement et communiquer sur le développement des stratégies bas intrants en viticulture biologique



Financement (public et privé)	Plan filière Région Auvergne-Rhône-Alpes très dynamique. OCM Viticole (14 à 15M€ par an) Vitilience : plusieurs projets d'innovation dans la région PARSADA à développer (sujet de cuivre très important) Aides de crises Prévoir un PAT œnotourisme (JO 2030)
Autre : data, numérique	Consolidation des outils de suivi – DGDDI – gestion des data Favoriser le développement et l'adoption de l'Intelligence Artificielle comme outil indispensable pour adapter le marketing au client, comprendre le comportement du client
Promotion, marketing et image	Accompagner la montée en compétence commerce/marketing (formation, mutualisation, IA) Proximité avec les attentes du consommateur : L'IA , un outil indispensable pour adapter le marketing au client, comprendre le comportement du client Renforcer les moyens de promotion (notamment via le PSN vitivinicole à l'export et développer l'image sur le plan national (réseaux sociaux, grands évènements (gamay days, festivals, jeux olympique, etc) Structurer une stratégie œnotouristique régionale (offre coordonnée, itinéraires, marques ombrelles, plateformes de réservation). Assurer le pilotage et la coordination des événements pour éviter la superposition aux mêmes dates. Communication et la promotion des produits cidricoles (« made in France », produits peu alcoolisés, agriculture locale et respectueuse de l'environnement). [mieux comprendre la loi Evin, pour rester concurrentiel]





3. Limiter certaines vulnérabilités

Risques sanitaires

Intensification de la pression biotique. Les maladies fongiques demeurent la menace la plus constante, entretenues par l'humidité et les variations climatiques (mildiou et oïdium).

Augmentation de la fréquence et l'extension géographique des pathogènes bactériens et viraux, portées par une activité accrue des insectes vecteurs : viroses (sharka), phytoplasmes

Pression des maladies et ravageurs et contrainte forte de réduction des phytos (ZNT, contraintes réglementaires) qui renchérit les coûts et complexifie la production —> développement et l'adoption de solutions alternatives : biocontrôle, utilisation de variétés résistantes, pratiques culturales préventives et renforcement de la biodiversité fonctionnelle.

Nécessité d'un accompagnement technique renforcé des agriculteurs, afin de les aider à adapter leurs systèmes de production à un contexte sanitaire en constante évolution, et une structuration de l'ensemble de la filière de l'amont à l'aval.

La surveillance épidémiologique régionale constitue un levier essentiel pour anticiper les périodes à risque. Les Bulletins de Santé du Végétal (BSV), animés par la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) et la DRAAF, ainsi que les bulletins techniques associés, jouent à cet égard un rôle central.

Le changement climatique amplifie l'ensemble de ces pressions sanitaires :

- Les hivers doux favorisent la survie et la multiplication des inoculum, extension en altitude des bioagresseurs.
- Les épisodes de sécheresse affaiblissent les cultures et compliquent leur protection
- Les aléas mécaniques (grêle, gel) créent des blessures végétales favorisant les infections secondaires.

Apparition de résistances aux fongicides, aux herbicides, dont le glyphosate et aux insecticides.

Intensification des échanges de plants et de marchandises : augmentation du risque de dissémination de maladies non réglementées, dont les impacts économiques sur la qualité et la commercialisation des productions peuvent être considérables

Adaptation au changement climatique	OCM Vin : Reconversion variétale par plantation , relocalisation de vignobles, amélioration des techniques de gestion du vignoble (création de terrasse et auparavant palissage-dorénavant forfaitaire, modification de la densité d'une vigne après arrachage et replantation). Protection physiques (filets, fils chauffants) Amélioration des techniques de vinification (taux de sucre taux d'alcool) Mesure FEADER 2030
Dépendances économiques externes	Relocaliser les infrastructures en région pour diminuer l'impact environnement et celui de la volatilité des couts de transport (verre, intrants, déchets organiques...)
Vulnérabilité économiques et structurelle	Risque d'abandon progressif de vignobles moins rentables, avec effets sur l'emploi, le paysage et la biodiversité. Vieillessement des exploitants, difficultés de transmission, abandons de vignes qui peuvent entraîner des risques sanitaires (reprise de maladies) et incendie, et une dégradation du paysage viticole. Attractivité limitée de certains territoires pour les jeunes installés (revenus incertains, isolement, coût du foncier). Vulnérabilité de la filière pépinière bien ancrée dans la région mais qui subit les conséquences de la crise et pourrait à terme entrainer la perte du potentiel génétique.





4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

Acceptabilité sociale et environnementale

Articulation avec les autres politiques régionales : Cohérence avec les politiques tourisme, climat-énergie, biodiversité, aménagement du territoire et santé.

Intégrer la viticulture dans les schémas régionaux d'aménagement (préservation du foncier viticole, corridors écologiques, gestion de l'eau prévention incendie, entretien des coteaux, maintien d'un continuum agricole.).

Introduire la logique de résilience systémique : capacité de la filière à absorber des chocs multiples (climatiques, sanitaires, économiques, géopolitiques), via la diversification des produits, des marchés, des modèles d'exploitation, des pratiques agronomiques, et par la solidarité intra-filière (amont aval).

Reprendre le travail de réflexion menée par la CNAOP sur les **conditions de production amont** des AOP vis-à-vis des **de la durabilité** et des **attentes sociétales**

Contribution à l'économie rurale, enjeux tourisme, paysage, aménagement du territoire, ...

La vigne en Auvergne-Rhône-Alpes est capital immatériel clé pour la résilience des territoires.

Protéger et valoriser ce capital (classement, labels, itinéraires culturels, événements) renforce à la fois la valeur économique et l'acceptabilité sociale.

Proximité

Création de valeur environnementale, (proximité avec le client pour réduire le bilan carbone , favoriser la réutilisation, la distribution locale -circuit court raccourcir la logistique, la décarbonation de la filière).

Besoin de rencontre avec le producteur, d'incarnation du produit





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES